

Génocide des Tutsis : le Rwanda enfonce le clou contre la France

Simon Petite

Le Temps.ch, 19 avril 2021

Le Rwanda publie à son tour un rapport accablant contre la France pour son implication dans le génocide de 1994. Mais l'enquête réalisée par des avocats américains n'accuse pas Paris de complicité, ce qui ne ferme pas la porte à un rapprochement.

«*L'Etat français porte une lourde responsabilité pour avoir rendu possible un génocide prévisible.*» Voilà la conclusion d'un rapport commandité par le gouvernement rwandais et présenté ce lundi en Conseil des ministres à Kigali à propos de l'implication française dans le génocide des Tutsis en 1994. Ce document de plus de 600 pages a été rédigé par un cabinet d'avocats américain. Il est rendu public trois semaines après les résultats d'une commission d'enquête d'historiens français mandatée par le président français, Emmanuel Macron.

La Commission Duclert – du nom de son président Vincent Duclert – concluait elle aussi à une responsabilité «*accablante*» de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994. Ce dossier empoisonne depuis lors les relations entre Paris et Kigali mais le travail de mémoire entrepris séparément laisse entrevoir une éclaircie. Le président français pourrait prochainement se rendre au Rwanda. Son homologue, Paul Kagame, qui tient son pays d'une main de fer depuis 1994 après avoir vaincu militairement les génocidaires hutus, est attendu à Paris le mois prochain.

Les avocats américains de l'étude Levy, Fireston et Muse ne vont pas jusqu'à accuser la France de complicité dans le génocide, qui avait fait 800 000 morts, essentiellement des membres de la minorité tutsie. La Commission Duclert avait elle aussi écarté cette thèse. Toutefois, les auteurs du rapport remis au gouverne-

ment rwandais tiennent à préciser que leurs conclusions s'écartent de celles des historiens français sur plusieurs points. Contrairement à la Commission Duclert, qui estimait que Paris a été «aveugle», les avocats américains estiment que le «génocide était prévisible» et que la France, principal allié militaire du président rwandais Habyarimana, l'a rendu «possible».

François Mitterrand sur le banc des accusés

«Pendant de nombreuses années, l'Etat français a soutenu le régime corrompu et meurtrier du président rwandais Juvénal Habyarimana. Des responsables français ont armé, conseillé, formé, équipé et protégé le régime rwandais, ne tenant pas compte de la volonté du régime du président Habyarimana de déshumaniser les Tutsis au Rwanda, et à terme d'assurer leur destruction et leur mort. Ces responsables ont agi de la sorte afin de servir les intérêts de l'Etat français, en particulier pour renforcer et étendre le pouvoir et l'influence de l'Etat français en Afrique», concluent les avocats.

Ces derniers mettent surtout en cause François Mitterrand, le président français étant le principal responsable de «l'appui inconsidéré» au

régime Habyarimana obnubilé par la menace du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagame pour le pré carré français. *«Alors que les corps jonchaient les bancs d'églises et s'accumulaient le long des routes, plusieurs des plus proches conseillers du président Mitterrand ont continué à considérer l'avancée des troupes du FPR comme une plus grande menace pour le Rwanda que ceux qui commettaient le génocide»,* peut-on lire dans la synthèse du rapport.

Opération Turquoise fustigée

Les auteurs fustigent aussi l'intervention militaro-humanitaire Turquoise lancée par la France avec le blanc-seing de l'ONU deux mois et demi après le début des massacres. Les militaires français ont permis aux génocidaires de se réfugier au Zaïre voisin. *«En fin de compte, l'opération Turquoise a contribué à la déstabilisation de la région et a sauvé peu de vies en comparaison à celles emportées par le génocide»,* assènent-ils.

Le cabinet d'avocats américain, contrairement à la Commission Duclert, s'est aussi penché sur l'attitude de la France après le génocide pour dénoncer son «camouflage» de la vérité. Malgré l'ouverture des archives par Emmanuel Macron, les avocats

regrettent que certains documents ne soient toujours pas disponibles, malgré leurs demandes à Paris restées lettres mortes. Ils rappellent que de nombreux présumés responsables du génocide sont toujours réfugiés en France, à l'instar de la veuve du président Habyarimana.

En revanche, les auteurs du rapport remis au Rwanda se gardent bien de recommander des suites judiciaires à leur travail d'enquête. Ils

notent toutefois que certains pays se sont excusés pour leur conduite, durant le génocide au Rwanda. C'est le cas de la Belgique, l'ancienne puissance coloniale qui a exacerbé les différences ethniques, ou des Etats-Unis, qui n'ont pas su empêcher les massacres. Désormais, de plus en plus de voix appellent Emmanuel Macron à un tel acte de repentance au nom de la France.